Avantage NOMAD CAR

Formation

Présentation

Les stagiaires de la formation professionnelle peuvent bénéficier d’une réduction sur leur abonnement NOMAD CAR (trajets interurbains en Région Normandie).

A qui ça s'adresse ?

Cette aide est destinée aux stagiaires de la formation professionnelle et aux élèves et étudiants du sanitaire et du social qui suivent une formation financée par la Région Normandie.

Comment ça marche ?

Le stagiaire de la formation professionnelle doit transmettre sont contrat d’engagement lorsqu’il fait sa demande d’abonnement. Son contrat d’engagement est fourni par l’organisme de formation.

Comment la Région finance ?

La Région a choisi de permettre à ses publics en formation de bénéficier d’une réduction de 50% sur les tarifs des abonnements NOMAD CAR.

Qui je contacte ?

Nomad

nomad-car@normandie.fr

02 22 55 00 10

- Plus d'infos sur le site NOMAD !